

Vente par soumission des coupes de bois de chauffage – invendus de décembre 2023.

SOUSSION :

A transmettre sous pli scellé à l'administration communale, à l'attention de Monsieur Nemry Adrien, rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE pour le 12 février 2024 à 10h00 au plus tard.

Une soumission par enveloppe portant la mention « vente de bois 2024 – lot n°..... »

Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :

NOM PRENOM

ADRESSE :

.....

TEL : GSM. :

E-mail :

Déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée, la

somme de €, soit en toutes lettres :

..... € hors frais et TVA.

Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°

Je déclare ne pas être assujetti à la TVA

Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire je m'engage à payer dans les dix jours calendrier, par un virement bancaire dûment réceptionné par le Directeur financier de l'Administration communale de Léglise.

En cas d'égalité, les soumissionnaires ex-aequo seront invités à transmettre une meilleure offre.

Je soussigné déclare avoir parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et m'y soumettre.

Fait àle

Signature